



République de Guinée
Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DU BUDGET

Chers concitoyens,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous présenter la deuxième édition du guide budgétaire du citoyen, appliquée à la loi de Finances 2018. Chaque année, le budget de l'État est autorisé dans une loi de finances votée par notre Assemblée Nationale et rendu exécutoire par un Décret du Président de la République.

Quel est le montant total du budget de l'État ? Comment s'élabore ce budget ? Comment est-ce qu'il est exécuté ? Qui en assure le contrôle ? Voilà autant de questions que vous vous posez et dont les réponses peuvent parfois être complexes à saisir, particulièrement pour les non-initiés à cet exercice. C'est pour faciliter la compréhension du budget de l'État par tous les citoyens que nous publions ce guide. Nous l'avons voulu simple, interactif et compréhensible. Il vous renseigne sur la façon dont l'État utilise son budget (recettes, dépenses et soldes) pour influencer sur l'organisation et le fonctionnement de notre économie, et sur le développement de notre pays.

Les affectations budgétaires donnent des indications sur les priorités du Gouvernement. Par exemple, les dépenses publiques d'infrastructures, de financement des systèmes éducatif et de santé, qui normalement devraient affecter l'activité économique et l'emploi à court terme, favorisent plutôt l'essor économique à moyen et long terme. Ce guide entre aussi dans notre mission de vous tenir informés de l'utilisation qui est faite de votre budget. Il est en effet l'expression de la volonté de traduire dans les faits les dispositions novatrices de la Loi Organique Relative aux Lois de Finances et de ses textes d'application. Le Ministère du Budget reste déterminé à pérenniser cette

initiative en publiant dorénavant annuellement le guide du citoyen sur la loi de finances. C'est par ce biais que nous entendons rendre le budget de l'État aux citoyens dont il est censé améliorer les conditions de vie.

Dans le cadre de l'exécution de la loi de Finances 2018, d'importantes innovations seront introduites par le recours à des solutions informatiques, certes simples mais efficaces. Ces solutions permettent aujourd'hui à nos responsables des Divisions des Affaires Financières (DAF) de procéder à des engagements budgétaires à partir de leur institution respective. Quant à la plateforme virtuelle eBiassi, elle nous aidera à rationaliser les dépenses de transport de fonctionnaires de l'État ; tandis que la mise à disposition des agents de l'État des bulletins de salaire électroniques (BuSE), procède à la rationalisation des coûts des imprimés et leur distribution tout en leur offrant des services commodes et de qualité. Enfn, l'adoption d'une nouvelle nomenclature budgétaire participe à l'actualisation de nos lignes budgétaires par rapport aux évolutions institutionnelles que notre pays a connu ; toutes choses qui en facilite la compréhension.

C'est de cette façon que nous faisons la promotion de la transparence budgétaire, de la participation citoyenne et de la redevabilité, si chères au Président de la République. Sans doute par ce biais nous prévenons, voire luttons, également contre la corruption qui pèse tant sur l'efficacité de nos politiques publiques. Notre souhait est que cet outil apporte des réponses satisfaisantes à vos questionnements. Les principaux chiffres contenus dans la Loi de Finances 2018 y sont présentés. Ces chiffres vous permettent de prendre connaissance du total des ressources de l'État (impôts, droits, taxes et financements extérieurs) et leurs allocations aux services publics (santé, éducation, infrastructures, sécurité, développement rural et environnement...). J'espère qu'il vous donnera envie de vous intéresser davantage au processus budgétaire et aux politiques publiques. C'est à ce prix que nous accroîtrons les bénéfices sociaux et économiques des politiques publiques. C'est aussi la meilleure façon de traduire vos préoccupations dans les différentes lois de finances, conformément à la volonté du Président de la République, Professeur Alpha Condé.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture.
Je vous remercie,

Mohamed L. DOUMBOUYA, Ph.D
Ministre du Budget

